



AUBRAC  
PIERREFORTAIS  
PLANÈZE TRUYÈRE  
CALDAGUÈS MARGERIDE

**Saint-flour**  
**COMMUNAUTÉ**



## **Commission agriculture, forêt et alimentation n°2**

12 février 2021 – 10h - Saint-Flour

## ●●●● **Ordre du jour**

- **Bilan du programme agricole 2017-2020**
  - Analyse des actions menées, du budget engagé, des enseignements tirés...
- **Zoom sur les projets en cours :**
  - *Semences locales*
  - *Reconquête foncière des espaces délaissés ou en friche*
  - *Structuration d'une filière veaux de qualité*
  - *Développement d'outils logistiques collectifs pour la commercialisation des produits locaux*
    - Positionnement sur le devenir de ces projets
- **Vers un nouveau programme d'actions 2021-2026**
  - Réflexion sur les enjeux et les objectifs
- **Questions diverses**



# **Bilan du programme agricole 2017-2020**

# ●●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

## Rappel des étapes ayant conduit à l'adoption d'un programme agricole

2011-2012

- **Réalisation d'un diagnostic agricole**, par une ingénieure agronome, en collaboration avec le lycée agricole de Saint-Flour.
- **Concertation avec les acteurs locaux** pour la définition d'un plan d'actions.

2013-2016

- **Adoption du 1<sup>er</sup> programme agricole**, dont l'objectif est de soutenir une agriculture qui valorise durablement les spécificités locales du territoire.
- **Animation partielle.**

2017-2020

- **Adoption du 2<sup>ème</sup> programme agricole**, correspondant à la continuité du premier.
- **Animation à temps plein (chargé de mission agricole)**

2020-2021

- **Bilan des actions menées.**
- **Réflexion pour l'élaboration d'un 3<sup>ème</sup> programme d'actions.**

# ●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

## Les enjeux agricoles du territoire ayant conduit à l'adoption d'un programme agricole

### Chiffres clés (2017)



1 142  
Exploitations



1 654  
Exploitants



93 000 ha  
de surface  
agricole



1 046  
Elevages  
bovins

15,4 % de la  
population  
active

-12,2 %  
entre 2000 et  
2017

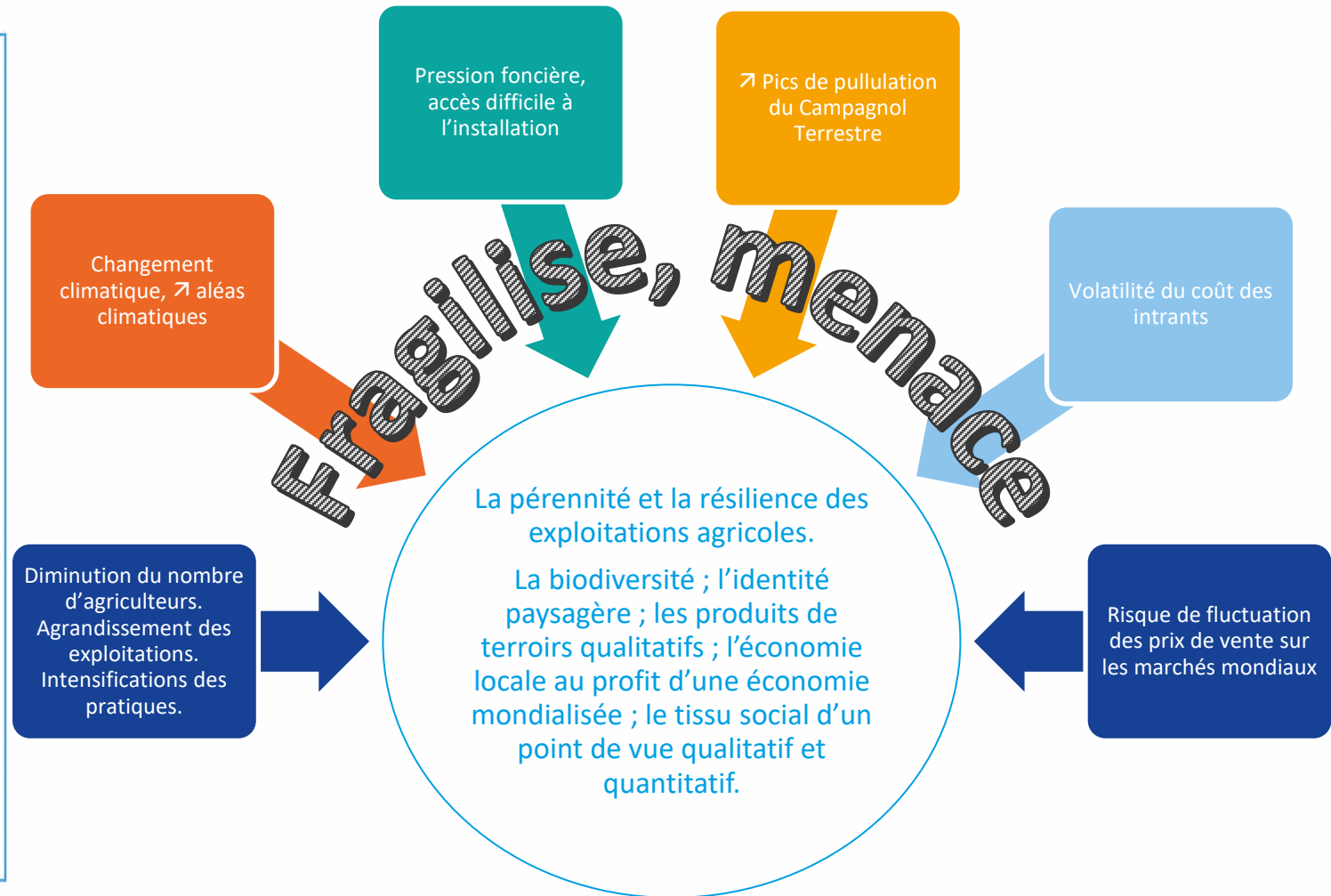
454 de + 57 ans  
90 départs en  
retraite/an

45 à 50  
installations/an

71% de la  
superficie  
95 % de  
paries

74 fermes en agriculture biologique  
60 producteurs en circuit court

60% du lait produit transformé  
sur le territoire / 5 AOP  
91% gros bovins et 100% des  
brouards exportés du territoire



# ●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

## CONTEXTE : Les objectifs du programme agricole

### Les objectifs

- Maintenir une agriculture vivable et viable ;
- Préserver le dynamisme du territoire ;
- Maintenir et développer une agriculture différenciée respectant et valorisant les ressources naturelles locales ;
- Préserver les spécificités du territoire ;
- Améliorer la création de valeur ajoutée sur les exploitations agricoles.

### Les axes stratégiques

- Axe 1 :** Produire en valorisant les spécificités d'un territoire de montagne ;
- Axe 2 :** Transformer localement pour améliorer la valeur ajoutée des produits ;
- Axe 3 :** Commercialiser autrement, localement et à l'extérieur du territoire ;
- Axe 4 :** Communiquer, sensibiliser, former et accompagner.

# ●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

## Rappel du 1<sup>er</sup> programme du Pays de Saint-Flour-Margeride (2013-2016) – 1/2

- ✓ **13 projets de structures agricoles** subventionnés (séchage en grange, matériel de transformation, outils de communication, trieuse à lentille...)
- ✓ Étude de faisabilité technique et économique pour **l'engraissement des bovins à l'herbe** (stage)
- ✓ Appui financier au **programme Agrifaune**
- ✓ **Étude socio-économique des exploitations laitières** de la communauté de communes (réalisée par un groupe d'étudiants de l'ENSAIA)
- ✓ Acquisition d'un **véhicule utilitaire frigorifique** mis à disposition de l'EPLEFPA des Hautes terres
- ✓ Etude du **potentiel pour l'approvisionnement en produits locaux dans les restaurations collectives** (stage)

# ●●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

## Rappel du 1<sup>er</sup> programme du Pays de Saint-Flour-Margeride (2013-2016) – 2/2

Section	Dépense	Autofinancement	Recette
<i>Investissement</i>	78 932,52 €	78 932,52 €	0 €
<i>Fonctionnement</i>	67 374,46 €	54 253,21 €	13 121,25€
<b>TOTAL</b>	<b>146 306,98 €</b>	<b>133 185,73 €</b>	<b>13 121,25€</b>

Pour plus de détails, voir le rapport.



# ●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

## Le 2<sup>ème</sup> programme (2017-2020) – 1/3

- ✓ **45 projets de structures agricoles** subventionnés (auto-chargeuses, préservation de la ressource en eau, matériel spécifique à l'apiculture et au maraichage, semences de lentilles blondes, projets d'estives collectives, plantations de 3km de haies, matériel « agroécologique », matériel de transformation, obtention AOP Lentille Blonde, marché à la criée de veaux naissants, communication...)
- ✓ Mise en œuvre d'**expérimentations de récolte et semis de graines issues de prairies naturelles**
- ✓ Etude de faisabilité pour la **structuration d'une filière veaux fermiers de qualité** (stage)
- ✓ **Extension de l'atelier technologique** de l'EPLEFPA des Hautes Terres pour la **création d'une légumerie et d'un atelier cosmétique**
- ✓ Etude de développement d'un **outil logistique collectif innovant pour la commercialisation des produits locaux**

# ●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

## Le 2<sup>ème</sup> programme (2017-2020) – 2/3

- ✓ **Etude des services écosystémiques rendus par la narse de Nouvialle** en vue de sa préservation et sa valorisation
- ✓ **Installation de trois entreprises dans le village agro-alimentaire à Camiols**
- ✓ **Émergence de l'étude des gisements fonciers potentiellement mobilisables** pour l'agriculture
- ✓ **Émergence du Projet Alimentaire Territorial** et du projet **TERRALIM**
- ✓ **Lors de la crise sanitaire au printemps 2020 : recensement des producteurs locaux**, mise en place d'un **drive de produits locaux** et d'un **système de livraison à domicile**

# ●●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

## Le 2<sup>ème</sup> programme (2017-2020) – 3/3

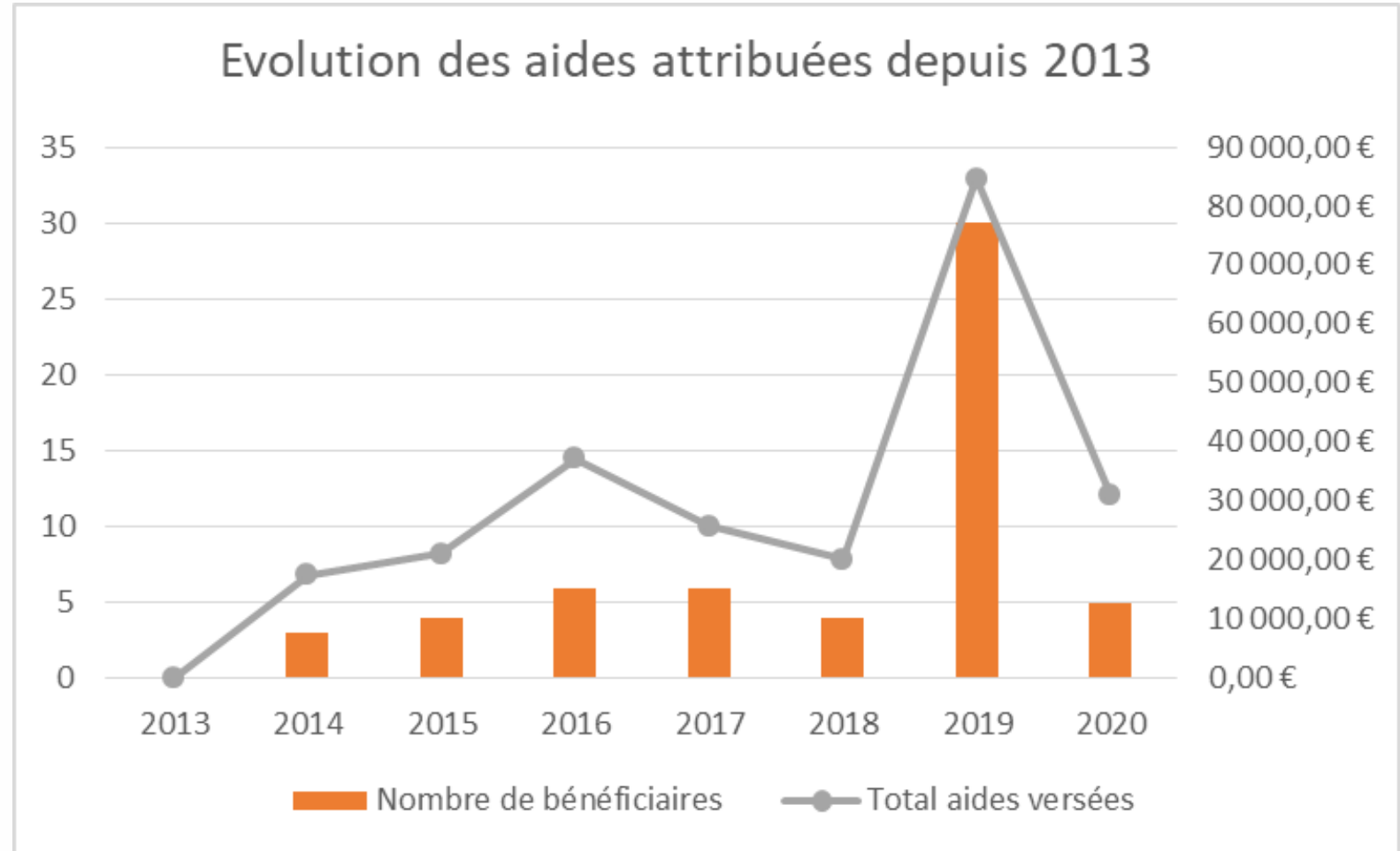
Section	Dépense	Autofinancement	Recette
<i>Investissement</i>	1 461 225,65 €	823 179,89 €	638 045,76 €
<i>Fonctionnement</i>	319 173,03 €	170 151,35 €	149 021,69 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 780 398,68 €</b>	<b>993 331,24 €</b>	<b>787 067,45 €</b>

Pour plus de détails, voir le rapport.

# ●●●● Bilan du programme agricole 2017-2020

## ZOOM sur les aides directes aux structures agricoles

Année	Nombre de bénéficiaires	Total aides versées
2013	0	0,00 €
2014	3	17 600,00 €
2015	4	21 193,00 €
2016	6	37 222,92 €
2017	6	25 831,47 €
2018	4	20 250,00 €
2019	30	84 765,90 €
2020	5	30 959,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>58</b>	<b>237 822,29 €</b>





# **Zoom sur les projets en cours**

# Expérimentations de semences locales de prairies naturelles



**2017-2019** : Projet engagé avec des subventions de l'État via la démarche TEPCV

Des essais « contrôlés » au lycée agricole.

Des outils de valorisation produits : une vidéo, un bilan technico-économique, un recueil de savoirs et un article scientifique.

Des essais de récolte et semis chez des agriculteurs.



**2020-2021** : Continuité et essaimage de la démarche en collaboration avec Hautes Terres Communauté et le SIGAL (subventions de la Fondation Avril et de la DRAAF AURA)

Action nouvelle : les diagnostics DIAM, complémentaires à la démarche

Prochaine réunion à prévoir : Printemps 2021

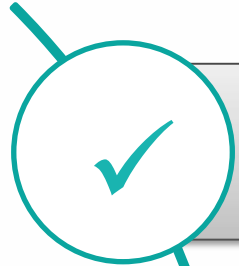


LES TRACTEURS DE LA VALLÉE DU L'ANDER

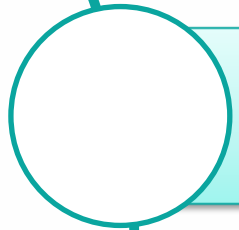


# ●●●● Structuration d'une filière veaux fermiers

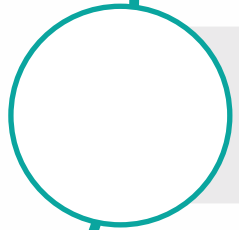
## Les étapes



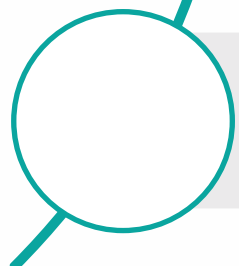
Étude de faisabilité : stage ingénieur de 6 mois (2019)



Détermination des critères : expérimentations sur 10 veaux



Définition du cahier des charges et développement marketing du produit

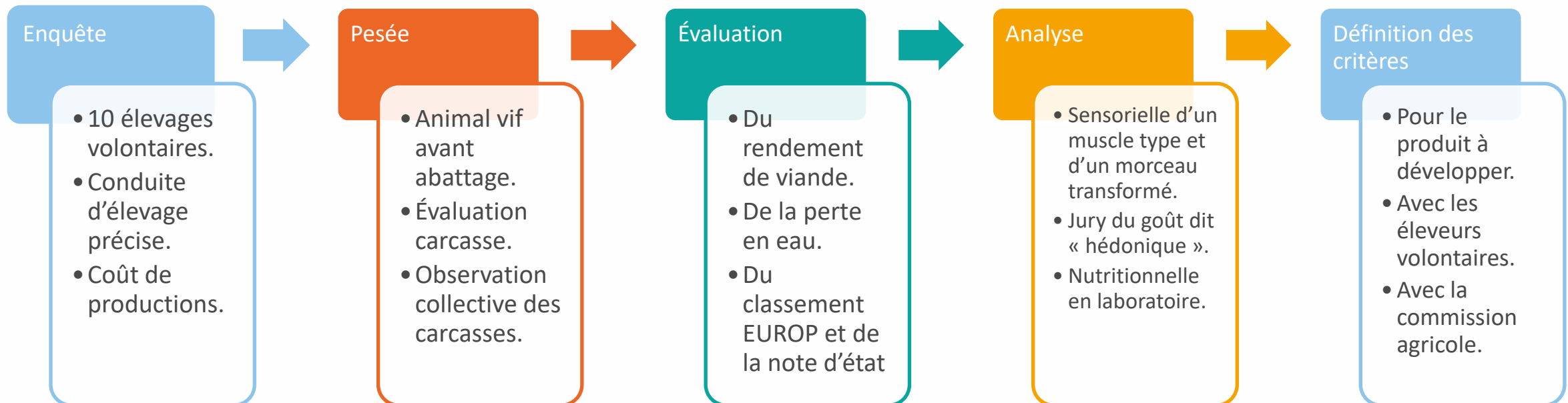


Prospection de débouchés

# Structuration d'une filière veaux fermiers

## Proposition de plan d'actions

Validé en groupe de travail agricole  
(03/02/2020)  
Validé en bureau exécutif (17/02/2020)  
Approuvé par la délibération n°2020-105 en  
date du 26/02/2020





# ●●●● Structuration d'une filière veaux fermiers

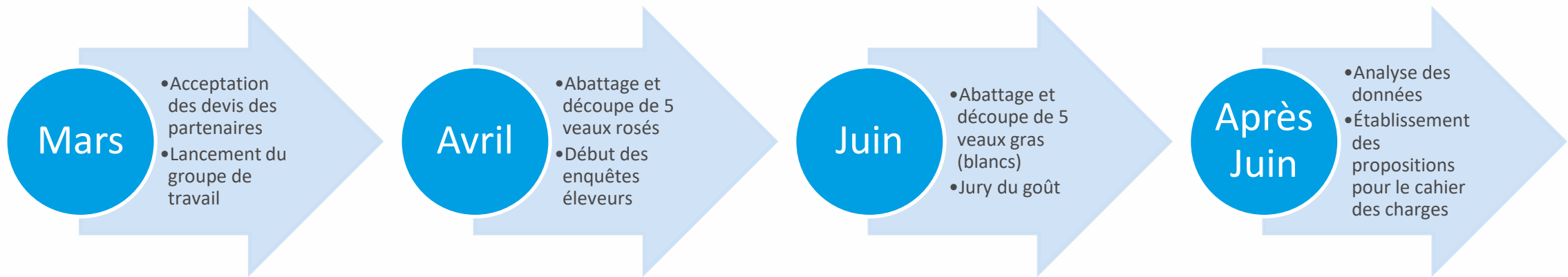
## Les potentiels partenaires



Validé en groupe de travail agricole (03/02/2020)  
Validé en bureau exécutif (17/02/2020)  
Approuvé par la délibération n°2020-105 en date du 26/02/2020

# ●●● Structuration d'une filière veaux fermiers

## Une proposition de calendrier pour l'année 2021



### Points de vigilance :

- délai de 1 mois entre l'abattage et la récupération des résultats d'analyse
- Nécessité de prévenir les éleveurs suffisamment en amont

# ●●● Reconquête foncière des espaces délaissés

## L'objectif

« Répondre aux enjeux locaux d'installation de nouveaux porteurs de projets agricoles »

## Le programme prévisionnel

### 2019 - Phase 1 : Pré-sélection des secteurs ou communes à prioriser

Localiser précisément les secteurs présentant un intérêt à être remobilisés.

Identifier les atouts et contraintes foncières de chaque site et proposer une stratégie foncière qui soit cohérente et adaptée (acteurs et outils mobilisables).



### Phase 2 : Sélection locale des parcelles jugées intéressantes à remobiliser

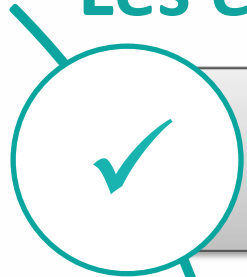
Sélectionner les communes qui feront l'objet d'un travail d'identification plus poussé.



### Phase 3 : Rédaction des actions à mener et recherche de financement

# ●●● Développement d'un outil logistique collectif

## Les étapes



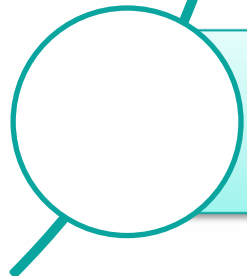
**2019 Étude menée en partenariat avec l'Université Clermont Auvergne**  
État des lieux des contraintes et besoins logistiques de 30 producteurs volontaires  
Proposition de pistes et co-constructions de solutions logistiques



**28 février 2020**  
Restitution de l'étude en présence des producteurs  
Validation collective des solutions proposées (1 solution locale et 1 solution nationale)



**Printemps 2020**  
Mise en place du drive de produits locaux



**2021**  
Création d'une association loi 1901 pour afficher une identité et gérer un fonctionnement  
Développement des outils validés



# **Vers un nouveau programme d'actions pour 2021-2026**

## ●●●● Vers un nouveau programme d'actions

### Rappel des compétences de la communauté de communes

#### Au titre de l'agriculture durable et des filières locales

##### **Sont d'intérêt communautaire :**

- Le soutien et l'accompagnement aux productions agricoles valorisant les spécificités d'un territoire de montagne ;
- Le soutien et l'accompagnement aux productions agricoles produites et transformées localement créatrices de valeur ajoutée ;
- Le soutien et l'accompagnement à la commercialisation et la logistique des « produits » transformés localement ;
- Le soutien aux filières locales ;

*Délibération n° 2018-259 en date du 29 novembre 2018 : Reconnaissance de l'intérêt communautaires des compétences obligatoires et optionnelles*

#### Au titre du développement durable et de la transition énergétique

##### **Sont d'intérêt communautaire :**

- La collecte des plastiques agricoles et les opérations groupées de collecte des encombrants, de la ferraille et des épaves ;

# Vers un nouveau programme d'actions

## Rappel des enjeux agricoles du territoire

### Chiffres clés (2017)



1 142  
Exploitations



1 654  
Exploitants



93 000 ha  
de surface  
agricole



1 046  
Elevages  
bovins

15,4 % de la  
population  
active

-12,2 %  
entre 2000 et  
2017

454 de + 57 ans  
90 départs en  
retraite/an

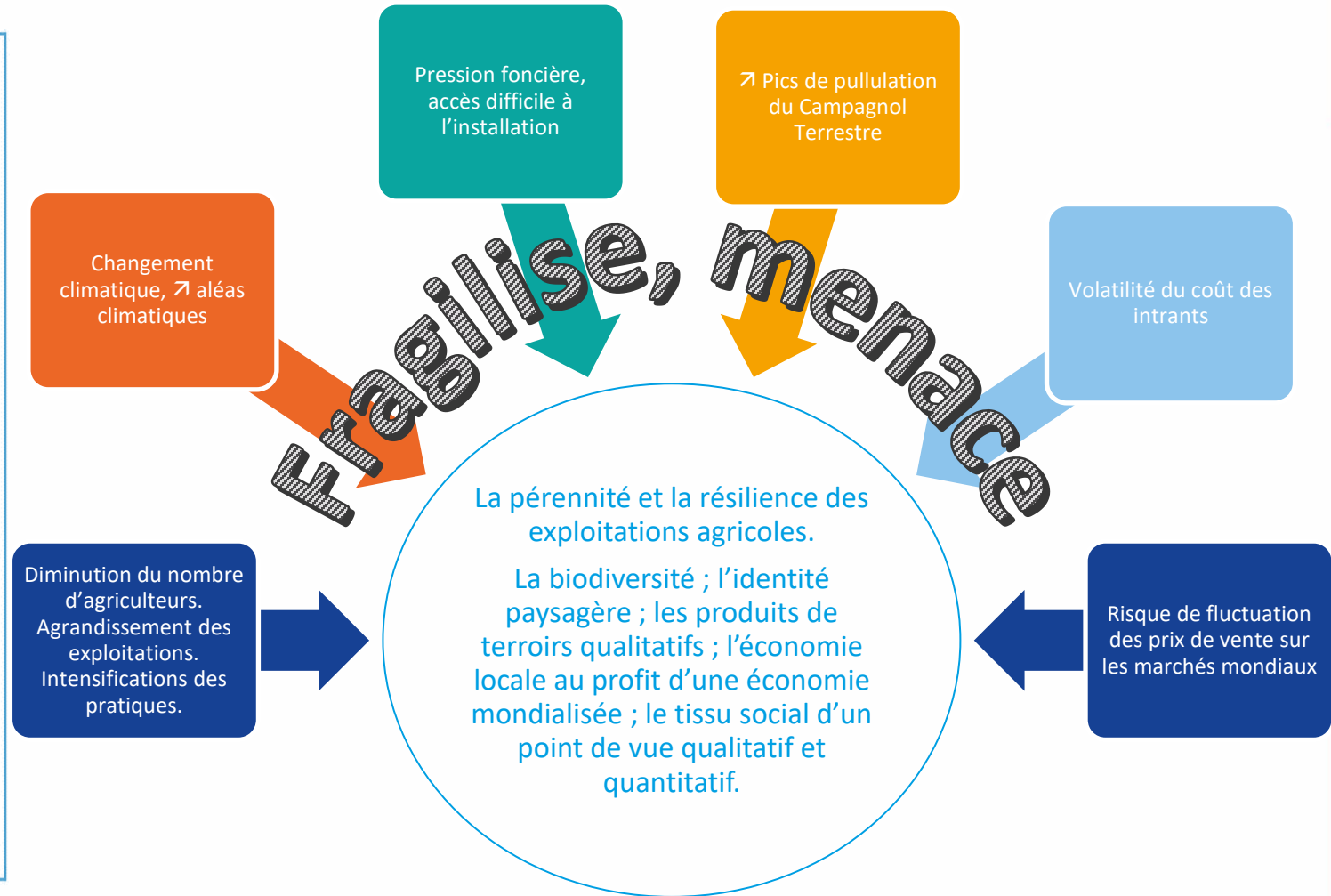
45 à 50  
installations/an

71% de la  
superficie  
95 % de  
paries

74 fermes en agriculture biologique  
60 producteurs en circuit court

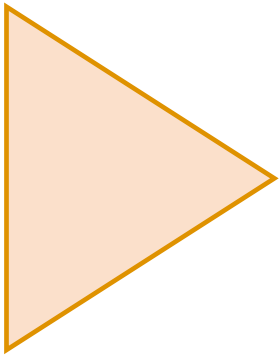
60% du lait produit transformé  
sur le territoire / 5 AOP

91% gros bovins et 100% des  
brouards exportés du territoire



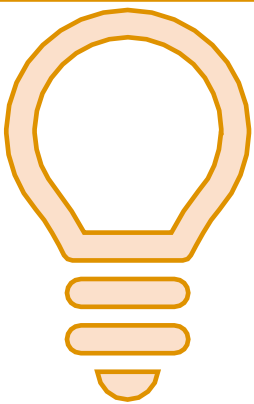
# ●●●● Vers un nouveau programme d'actions

## Les pistes de réflexion pour la construction d'un nouveau programme d'actions



### Les projets en cours

- Développement d'un outil logistique collectif
- Reconquête foncière agricole et forestière
- Valorisation des prairies naturelles
- Structuration d'une filière veau fermier
- Élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial
- Projet TERRALIM (accompagnement restauration collective et filière fruits/légumes)



### Les sujets émergents

- Communiquer et travailler sur l'image de marque véhiculée par l'agriculture du territoire
- Lutter contre le campagnol terrestre
- Réaliser un guide des producteurs locaux ainsi qu'une carte interactive
- Accompagner à la labélisation des productions (Loi EGAlim)
- Préserver le foncier agricole et développer des espaces tests
- Créer une charte d'entretiens des espaces extérieurs des exploitations agricoles
- Étudier l'émergence d'une filière de collecte des pneus agricoles

...





# Questions diverses

## ●●●● Questions diverses

- ✓ Proposition de désigner deux élus référents siégeant à la commission pour rencontrer l'Office de Tourisme intercommunal (OTi). À cette réunion seront associés : la Présidente de l'OTI, le Vice-Président en charge du tourisme ainsi que 2 représentants du monde agricole siégeant au comité de direction de l'OTI.
- ✓ Proposition de créer un **comité consultatif permanent « forêt »** au sein de la commission.
- ✓ Ordre du jour prévisionnel de la prochaine **commission « agriculture, forêt et alimentation »** qui se réunira le **26 février à 10h en salle des conférences** :
  - ✓ Présentation du Projet Alimentaire Territorial
  - ✓ Présentation du projet TERRALIM
  - ✓ Suivi du projet veaux fermiers (validation des prestations de service)
  - ✓ Questions diverses
- ✓ Calage d'une prochaine date de commission (rendu de l'étude logistique?)

**Merci  
de  
votre attention**



Temps d'échange